

le modèle de la recherche collégiale

par **PAUL-ÉMILE GINGRAS**

directeur

Service d'étude et de recherche (CADRE)

Il existe des inventaires et répertoires des projets de recherche des collèges. C'est le cas de *Dix années d'innovation pédagogique dans les cégeps du Québec* (DGEC, 1981) ou du *Dossier-souche sur l'innovation pédagogique* (CADRE, 1981). Mais l'objectif de la présente recherche documentaire n'est pas de cet ordre du bilan quantitatif. Il s'agit plutôt d'une analyse qualitative, qui vise à caractériser la pratique de la recherche collégiale, à dégager le modèle de conception et d'organisation de la recherche propre aux collèges.

Y a-t-il des traits caractéristiques de la recherche collégiale, une façon de faire, un modèle qui se dégagent des problématiques, des états de question, des objectifs, des activités et des résultats du vécu de la recherche dans les collèges ?

Pour répondre à cette question, nous avons trois postes d'observation ou sources d'information. Participant depuis 1974 à des comités d'analyse, nous avons eu d'abord l'occasion d'étudier une centaine de projets de recherche soumis à la DGEC dans le cadre des programmes de subventions à l'innovation pédagogique et au développement institutionnel. Depuis un an, dans le cadre d'un projet d'élaboration d'une politique institutionnelle de recherche-développement au Collège de Saint-Jérôme, nous avons participé aux travaux d'une équipe qui procède à un inventaire critique des pratiques de recherche dans le collège. Enfin, avec cette préoccupation du modèle et des caractéristiques, nous avons choisi au hasard et examiné 70 des quelque 300 rapports de recherche produits par les collèges entre 1972 et 1984.

Même si le cadre de cet article ne permet pas de déployer les résultats de l'analyse, nous soumettons à la réflexion des participants du Colloque 85 de l'AQPC un certain nombre d'éléments qui caractérisent la recherche collégiale et qui nous semblent constituer l'essentiel de son modèle propre.

Nous regroupons nos observations sous les cinq titres suivants :

1. Objets, problématiques et objectifs
2. États de questions
3. Ressources, activités et instruments
4. Résultats
5. Commentaires généraux

1. Objets, problématiques et objectifs

OBJETS

À plus de 90%, les objets de recherche qui intéressent les enseignants, les administrateurs et les responsables des services du collège relèvent de la recherche appliquée. La recherche universitaire est certes plus fondamentale et disciplinaire.

80% des objets sont de l'ordre de la recherche pédagogique, le reste concernant d'autres aspects du développement institutionnel, les activités étudiantes, la recherche technologique et l'étude du milieu régional. Cette proportion est à l'inverse de celle qui prévaut dans les universités, où la recherche en éducation demeure le parent pauvre.

L'apprentissage et l'enseignement regroupent, à parts sensiblement égales, les préoccupations des chercheurs des collèges. Louise Des Trois-Maisons (cf. Dix années d'innovation pédagogique...) confirme cette observation lorsqu'elle répartit les 242 projets qu'elle a recensés dans les groupes d'objets suivants : apprentissage — styles (15.3%), objectifs (6.6%), rendement scolaire (7.4%), enseignement — styles (10.3%), formules pédagogiques (31.8%), ressources éducatives (23.6%) et gestion des ressources (5%). Dans le même document, l'auteur constate que les projets inventoriés appartiennent à 41.3% au secteur professionnel et à 53.7% au secteur général pour la période 1972-1981.

Plus récemment, avec l'accès au Fonds de soutien à la recherche, le développement technologique, l'ouverture des centres spécialisés, l'évaluation institutionnelle et l'inscription massive des adultes, la recherche collégiale porte sur un nombre croissant d'objets dans ces secteurs. Mais pour les enseignants, la recherche pédagogique (contenu de cours et de programmes, processus de l'acte éducatif) et ses activités connexes (matériel didactique, outils de recherche, production) demeurent la priorité.

Les centres d'intérêt évoluent : multidisciplinarité, langues — mathématiques — sciences, ressources didactiques — informatique, pensée formelle... Des préoccupations sont constantes : objectifs de formation, évaluation des acquis, difficultés d'apprentissage, analyse de programmes, caractéristiques des étudiants, comportement pédagogique des professeurs, formules pédagogiques.

La spécificité de la recherche n'est pas tant cependant dans les objets de recherche que dans les problématiques et les objectifs poursuivis.

PROBLÉMATIQUES

Depuis leur création en 1967, les collèges du Québec ont dû relever le défi de développer une institution et d'inventer une pédagogie dans un esprit de service au milieu. Tout était nouveau : le niveau d'enseignement, l'institution, les jeunes maîtres, le contexte culturel et social, les clientèles diversifiées de jeunes et d'adultes, les programmes d'études générales et professionnelles, la taille de l'établissement, l'éclatement de la technologie... C'est à ces problèmes que la recherche s'est attaquée.

Ce qui caractérise les problématiques de l'ensemble des projets de recherche menés par les collèges, c'est leur ancrage dans la réalité, dans le vécu. Cette recherche n'est pas une activité froide et théorique, qui vise des conclusions, des lois. Elle est au contraire contextuelle, engagée et elle doit contribuer à la solution de problèmes vrais.

Les étudiants ont des difficultés d'apprentissage. S'ensuivent l'insatisfaction, la baisse de motivation, les échecs, les abandons. Et cela va des fautes d'orthographe au constat qu'une « très faible minorité d'étudiants sont armés pour aborder de façon logique les problèmes présentés sous forme de propositions ». Quels sont exactement les besoins et les attentes des étudiants ? Quels facteurs entrent précisément en jeu dans ces difficultés ? C'est là la toile de fond de la recherche collégiale.

En conséquence, il y a des objectifs de formation à préciser, des concepts à clarifier, un encadrement à structurer, des formules pédagogiques à expérimenter, des programmes et des cours à créer, des acquis expérientiels à évaluer, une formation sur mesure à concevoir pour les adultes, des formules de stages à mettre à point. Et ce, toujours dans des situations problématiques très concrètes, comme celle de l'enseignement à distance sur la Côte Nord.

Ce n'est pas par hasard que la problématique est très développée dans la présentation des projets de recherche ou si, souvent, la recherche elle-même vise à clarifier et déployer la problématique : une fois le problème bien posé, on est en voie de le résoudre.

Il y a une volonté de mieux saisir la réalité, de mieux comprendre le vécu pour l'améliorer. À lire les rapports de recherche, on a l'impression que leur premier résultat a été de clarifier la situation, si bien que de nombreux projets demandent à être prolongés.

Caractéristique encore de la façon de poser la question, cette démarche fréquente d'information-rétroaction du milieu, de vérification auprès de l'étudiant, du professeur ou de l'employeur du bien-fondé de la problématique.

Durant cette période de création de cégeps, il était normal et heureux que la problématique occupe une telle place dans la recherche collégiale et qu'elle constitue un élément majeur de son modèle.

OBJECTIFS

La problématique ayant identifié les besoins, l'objectif général de la recherche est de leur trouver réponse.

Une première série d'objectifs touchent à l'inventaire et à l'exploration : perceptions, besoins, attentes, intérêts, motivations. On demande aux usagers « ce qu'ils sont, ce qu'ils pensent, ce qu'ils veulent » ; on met en évidence une situation, on analyse.

Dans presque tous les cas, il y a des concepts à clarifier, des fonctions types à décrire, un diagnostic à poser, une hypothèse à vérifier.

La recherche collégiale aura appris à recueillir les perceptions du milieu, et surtout à traiter ces perceptions comme des données. Dans bien des cas, la cueillette et l'analyse des données objectives suivent une démarche très scientifique.

Les objectifs ont encore un caractère normatif. On cherche à identifier des objectifs de formation, des standards d'excellence, des critères d'évaluation, des facteurs d'influence, des axes d'intervention, pour donner des assises au plan de cours, au développement d'un programme, à une entreprise d'évaluation de l'apprentissage, de l'enseignement ou d'un service institutionnel, à l'élaboration d'une politique, à la préparation d'une décision.

Comparer, préciser, orienter, adapter, ajuster : autant d'objectifs que l'on applique aux formules pédagogiques et aux modes d'intervention. Cela va de la structuration du cheminement d'apprentissage à l'opérationnalisation du modèle Henderson en techniques infirmières, des méthodes traditionnelles aux méthodes actives, de l'enseignement coopératif à l'enseignement programmé, du tutorat au parrainage étudiant.

Caractéristique encore du modèle collégial, l'objectif de se donner des outils de travail : produire du matériel didactique, mieux utiliser les ressources, organiser la documentation, créer le langage informatique, préparer des guides, rédiger des cahiers (depuis les exercices de laboratoire jusqu'aux cahiers d'activités développementales).

La préoccupation d'évaluation est constante, tant dans sa dimension « impact » que dans celle des stratégies. Et davantage peut-être le souci de l'implantation des résultats de la recherche.

Objectifs propres à la recherche collégiale, les objectifs de créer des équipes, de susciter un mouvement de réflexion-action collective, d'amener les enseignants à changer, de développer le sentiment d'appartenance et de nouveaux modes de relations, de fournir un soutien à l'enseignant, de rendre le professeur conscient de son comportement, de retourner à l'enseignant l'information, de dégager la compréhension, de confronter les opinions et, surtout, de formuler la problématique du perfectionnement des maîtres et de perfectionner le chercheur lui-même.

Enfin notons que l'on ne retrace pas chez les chercheurs du collégial l'objectif de la promotion personnelle, certainement pas au même degré qu'à l'université. L'objectif n'est pas de publier pour ne pas périr : il est plus authentiquement altruiste. L'objectif n'est pas le chercheur, mais l'étudiant.

2. États de questions

Un projet de recherche se qualifie encore par l'état de la question. Là encore le modèle collégial a ses caractéristiques.

La difficulté principale que rencontre ici le chercheur est l'absence habituelle d'études qui répondent aux besoins spécifiques du nouveau collègue québécois : « étant donné, dit l'un, son état naissant où tout est à faire » ou, comme dit l'autre « que nous n'avons qu'une vague notion de notre concept ».

Dans bien des cas, faire l'état de la question devient l'objectif et l'activité principale de la recherche. Face au problème, la Commission de la recherche suggère à la DGEC de subventionner le chercheur qui limiterait son projet à bien faire l'état de la question : un préprojet. Une autre solution est expérimentée : l'élaboration de dossiers-souches sur l'innovation pédagogique, la formation fondamentale, les acquis expérimentiels, l'évaluation institutionnelle.

Pour un grand nombre, l'état de la question est l'occasion d'une appropriation de la littérature pertinente : théories de l'éducation, rapports gouvernementaux, modèles et instruments existants.

Regroupées rationnellement, les bibliographies et les références fournies par les chercheurs des collèges depuis quinze ans constitueraient le meilleur guide pour les enseignants soucieux de perfectionnement.

Plus près de notre réalité et ayant investi d'énormes ressources dans la recherche en éducation, les États-Unis sont le lieu privilégié de notre ressourcement. Ce qui ne va pas sans problème. Il demeure que par les contacts intercollégiaux — coordination départementale, relations entre les conseillers en recherche et expérimentation, visites institutionnelles des chercheurs — on tire bon parti de la jeune expérience des collèges.

C'est un constat dans le réseau des collèges que pour beaucoup d'enseignants la recherche a été le moyen privilégié de leur perfectionnement. Et cela tient, pensons-nous, d'abord à ces états de question où le chercheur s'approprie les études et démarches pertinentes.

L'importance de l'état de la question dans la démarche de la recherche collégiale constitue certes un trait caractéristique, un des éléments essentiels du modèle.

3. Ressources, activités, instruments

RESSOURCES

Il suffit de parcourir la liste des personnes remerciées par le responsable d'une recherche pour constater que celle-ci est habituellement le fruit d'un travail d'équipe.

L'équipe du projet type a son leader, qui a sans doute eu l'idée première et qui agit comme coordonnateur de l'entreprise et rédacteur du rapport. Le plus souvent le projet est assumé par un certain nombre sinon par l'ensemble des membres du département, du programme ou du service, quand le projet ne va pas au niveau de l'ensemble du collègue. Au besoin, on recourt aux services d'un spécialiste, le plus souvent un professeur universitaire en sciences de l'éducation, qui conseille en mesure-évaluation, qui aide à valider un instrument, à traiter des données. La majorité des projets intéressent d'autres collèges du réseau à la démarche : ceux-ci sont visités, consultés, appelés à réagir, à fournir des groupes témoins et, dans un grand nombre de cas, appelés à se joindre à

l'équipe. Cette collaboration intercollégiale se fait surtout sur une base individuelle, mais aussi sur celle de comités régionaux sinon de la Fédération des cégeps. Le ministère, par la DGEC ou la DGEA, est aussi mis à contribution. Quand le champ d'application touche au secteur professionnel, il est fréquent que le monde du travail soit présent dans l'équipe. Certes y a-t-il des recherches individuelles, mais elles sont l'exception. La recherche collégiale est une affaire d'équipe départementale et parfois interdisciplinaire.

Combien d'étudiants ont été impliqués dans ces recherches ? Ici 350, ici 70, là 5 classes, là 267, 271, 97. Nous miserions sur 30 000 ou une moyenne de 100 par projet. Mesure-t-on l'impact d'une telle implication des étudiants ? Et l'étudiant n'est pas que cobaye : il lui arrive d'être membre de l'équipe de recherche et de participer à certaines des activités.

Caractéristique du modèle de la recherche collégiale encore, sur le plan des ressources, le rôle du service de recherche et d'expérimentation, qui informe, accueille, aide à formuler le projet, assure le suivi jusqu'à la publication du rapport. Et il ne s'agit pas ici d'une intervention exceptionnelle, mais habituelle.

Comment finance-t-on ces projets quand la recherche n'a pas de statut, quand elle n'est pas reconnue comme une mission du collègue? Par le volontariat, le plus souvent. Avec l'aide de la DGEC dans le cadre de ses programmes de subventions. Plus récemment, et dans peu de cas, avec le Fonds ACSAIR. La plupart des collègues ont assumé localement les coûts de certaines recherches; certains ont consacré une petite part de leurs surplus budgétaires à un programme local d'aide à de mini-projets. La source la plus généreuse peut-être, après le volontariat individuel, est l'équipe départementale qui se surcharge pour dégrever le coordonnateur du projet d'une partie de sa tâche d'enseignement. Mais que sont ces ressources en comparaison de celles de la recherche universitaire? Il est à souhaiter que le modèle de la recherche collégiale perde cette caractéristique!

ACTIVITÉS

Les chercheurs des collègues procèdent dans leurs activités selon les méthodes de la recherche traditionnelle, mais plus souvent selon celles de la recherche-action. Formés sans doute à la recherche universitaire par leurs études, certains appliquent les règles propres à l'enquête, à l'expérimentation et à l'évaluation ou poursuivent avec rigueur le cheminement de la recherche fondamentale. La grande majorité cependant, sûrement parce que les chercheurs des collègues sont d'abord des praticiens de l'enseignement, préfèrent la démarche de la recherche-action : celle d'un cheminement collectif où l'on formule des hypothèses, pose des questions, reçoit les réactions, reformule l'hypothèse...

Une telle recherche est naturellement collective, comme on vient de l'observer en examinant les ressources impliquées dans le projet. Et les activités se dérouleront davantage sur le terrain que dans le bureau du chercheur. Elles s'étendront ordinairement sur les deux sessions de l'année scolaire, s'accordant au rythme du milieu.

Compte tenu des problématiques, des états de questions, des objectifs opérationnels, cette recherche-action a le plus souvent un caractère exploratoire.

« On débroussaille », dit modestement l'un des chercheurs. D'où les cinq catégories d'activités suivantes qui dominent :

- la cueillette de données et de perceptions par le questionnaire, l'observation structurée, le sondage, l'entrevue ;
- l'appropriation de concepts, de théories, de modèles ;
- la réflexion d'équipe, les rencontres de groupes, les consultations, les échanges intercollégiaux ;
- l'opérationnalisation d'un modèle existant ;
- la fabrication d'outils de recherche, de matériel didactique...

Ainsi conçues, les activités de la recherche, si elles ont des objets spécifiques, nous apparaissent presque toujours orientées à la fois vers la formation du chercheur et du praticien. La recherche est un lieu privilégié du perfectionnement des maîtres du collégial.

INSTRUMENTS

Découlant du genre d'activités privilégiées, le questionnaire est l'instrument habituel. On a l'impression que fabriquer le questionnaire explicite la problématique, identifie les objectifs, exprime les éléments de la théorie ou du modèle. Pour le chercheur de collègue, fabriquer l'instrument est au cœur de sa démarche. C'est probablement la raison, plus ou moins consciente, pour laquelle le chercheur utilise rarement les questionnaires existants et leur préfère le questionnaire-maison. Notons enfin que le questionnaire visant souvent à recueillir les perceptions du milieu, il est fortement influencé par la technique Delphi, cherchant à identifier l'importance qu'on accorde à la situation réelle et à la situation désirée.

Il reste que la panoplie classique des instruments de recherche se retrace à travers les travaux : grilles de lecture, d'analyse, d'inventaire ; techniques d'observation, d'entrevue, de réflexion de groupe...

L'examen des instruments nous incite à recommander à la DGEC de commanditer une recherche documentaire qui aurait comme objectif de produire un répertoire des instruments fabriqués ou utilisés par les collègues dans leurs travaux de recherche.

4. Résultats

L'objectif de la présente étude étant de caractériser la recherche collégiale, d'en dégager le modèle propre, nous n'évaluerons pas les résultats ni l'impact de cette recherche. Nous ne visons qu'à identifier certains traits caractéristiques de ces résultats.

La recherche-action sensibilise un milieu. Dans le cas d'un projet de recherche d'un collège, le milieu, c'est le département, mais les mêmes départements de plusieurs autres collèges. Il est fréquent que la recherche alimente des sessions d'études ou des activités de PERFORMA. De toute façon, de l'aveu de nombre de responsables de projets, il y a eu formation personnelle de chercheurs.

Nombre de projets ont pour résultat l'identification d'objectifs de formation. Alors que la création rapide de l'enseignement collégial avait provoqué la description des contenus de cours et de programmes avant la spécification des objectifs, la recherche sur les objectifs mène à une révision des contenus.

La recherche a permis de mieux connaître l'étudiant : ses antécédents, ses motivations, les causes de ses difficultés, ses besoins spécifiques de jeune ou d'adulte.

La recherche encore a produit des outils de travail pour les praticiens et les chercheurs : guides, manuels, cahiers d'exercices, formules d'approches et de démarches. Elle a constitué une banque — mal exploitée encore dans le réseau — de questionnaires, de tests, d'indicateurs, de bibliographies, de com-

pétences. La seule diffusion dans les collèges des rapports de recherche par la DGEC a créé un réseau d'interlocuteurs, en particulier des coordonnateurs de recherche et d'expérimentation. Y aurait-il cette année un colloque de l'AQPC sur la recherche pédagogique si ses membres n'étaient pas conscients de ces expériences de recherche ?

La recherche a certes contribué à clarifier nombre de concepts. Pensons à motivation, évaluation, acquis expérimentiels, formation fondamentale, diagnostic, enseignement coopératif, multidisciplinarité, analyse de besoins.

Nombre de travaux étaient axés sur le développement institutionnel, la planification, l'élaboration de politiques institutionnelles : relations avec le milieu régional, organisation des services du collège, développement de programmes. L'un des résultats les plus nets est certes d'avoir mieux posé les problèmes, mieux cerné la réalité institutionnelle, mieux compris le milieu. Un grand nombre de projets comportent en conclusion une série de recommandations pratiques, dont certaines ont sûrement eu des lendemains.

La recherche collégiale, c'est le levain dans la pâte : présence de chercheurs, questionnement, sensibilisation, expérimentation, compréhension du réel, orientation, perfectionnement du personnel. Ces résultats différencient la recherche collégiale de toute autre : elle ne mène pas à des théories et à des conclusions, mais à des décisions et à un changement vital.

5. Commentaires généraux

Ce survol de projets et de rapports de recherche dans les collèges a permis de dégager quelques traits caractéristiques et un modèle privilégié de recherche. Terminons cet examen par quelques observations générales.

Jusqu'ici la recherche collégiale a été presque toujours une recherche appliquée et essentiellement une recherche pédagogique sur l'apprentissage, sur le contenu et les méthodes de l'enseignement. Le collège étant un ordre nouveau d'enseignement, la mission de formation a été le lieu premier du développement institutionnel, le moyen privilégié de servir la collectivité. Cela s'imposait. Il nous semble qu'à l'avenir, tout en maintenant cette recherche péda-

gogique, il y aurait lieu d'accentuer les activités de recherche requises pour le développement des autres services à rendre au milieu.

Le trait dominant des problématiques de recherche des collèges est leur ancrage dans le réel : besoins concrets éprouvés, situations données, expériences vécues. Cette recherche se situe entre l'intellectualisme et l'activisme. Il est essentiel de consolider cette jeune tradition.

Une première recherche permet habituellement aux chercheurs des collèges de mieux cerner leur question, d'en découvrir de nouveaux aspects, d'identifier d'autres objets. Il importe d'encourager

le chercheur à poursuivre son travail à la fin d'une première étape.

La recherche collégiale a permis au personnel des collèges de s'approprier la documentation pertinente à ses préoccupations : histoire, concepts et théories, approches et modèles, outils et compétences. Il y a lieu d'exploiter davantage ces banques de documents, de données et de savoir-faire par le développement de centres de documentation, de dossiers-souches, de répertoires, de colloques et de sessions d'étude. Il y va de la formation de chercheurs, du perfectionnement des agents d'éducation et de la sensibilisation du milieu.

Le chercheur du collège n'est pas ordinairement au laboratoire ou au bureau : il est sur le terrain. Son lieu, c'est le département ou le service, la salle de cours, le collège, le réseau, le milieu régional. Il échappe ainsi à l'exercice purement théorique qui vise le progrès froid du savoir. Il aboutit à une décision, à une politique, à l'action, au changement dans les personnes et les situations. L'an dernier, au même colloque, André Paré disait aux participants : « Il faut prendre la réalité dans sa complexité, inventer des modes de recherche d'une nature différente, qualitative, d'observation participante, clinique, descriptive... (Il faut) que les recherches soient faites par les gens qui sont là, pour eux, quitte à ce qu'ils s'associent à l'expertise... ». On doit tenir fermement à ces traits qui caractérisent la recherche collégiale, à cette démarche de recherche-action.

C'est probablement sur le plan des ressources que se situe le principal handicap de la recherche collégiale. Certes le potentiel humain est là. C'est officiellement reconnu et surtout vrai. Mais ce qui n'est pas reconnu, ni dans la mission du collège et dans son budget, ni dans la tâche de l'enseignant et du professionnel, c'est son statut. La politique ministérielle de la recherche collégiale et les politiques institutionnelles locales de recherche-développement restent à énoncer, comme sont à créer les structures

de soutien. La recherche dans les collèges vit d'expédients : professeurs mis en disponibilité, programmes mineurs de subventions, enseignants libérés par les départements, miettes de surplus budgétaires locaux, ouverture exceptionnelle aux fonds de soutien à la recherche essentiellement orientée vers les chercheurs universitaires et la recherche fondamentale. L'avenir de la recherche collégiale sera dans la reconnaissance de la mission de recherche des collèges avec ce que cela implique pour les tâches du personnel et le financement des activités.

Par ses exigences concernant leur présentation, la DGEC a influencé la cohérence des projets de recherche : problématique, état de question, objectifs, activités, instruments, diffusion des résultats. Par ses programmes de subventions, même de portée limitée, la DGEC a rendu possibles maints projets et a contribué à les faire connaître du réseau. Jusqu'à ce que le FCAR devienne vraiment accessible aux chercheurs des collèges et qu'il tienne compte des problématiques auxquelles ceux-ci sont confrontés, il est indispensable que la DGEC continue de soutenir la recherche collégiale.

L'universitaire et le fondamentaliste ont peu d'estime pour les activités connexes à la recherche : formation et perfectionnement des chercheurs (pour eux, c'est ailleurs que cela se fait), production de matériel didactique, recherche documentaire... Ces activités « connexes » ont jusqu'ici constitué une dimension importante de la recherche collégiale. La politique de recherche du ministère et celles des collèges devront en tenir particulièrement compte.

Puisse la présente recherche documentaire sur les projets et rapports de recherche des collèges contribuer à la réflexion des participants de ce Colloque 85. C'est notre conviction que l'avenir de la recherche collégiale tient pour beaucoup à la vitalité de l'AQPC, dont les membres sont au cœur de la recherche pédagogique dans leurs collèges.

Samson Bélair

Comptables agréés

Québec	Montréal	Ottawa
Toronto	Calgary	Edmonton
Vancouver	Rimouski	Trois-Rivières
Sherbrooke	Saint-Hyacinthe	Gatineau
Kitchener	Sept-Îles	Matane
Gaspé	Coaticook	Amos
Hinton		

Affiliation internationale
Moore, Stephens & Co.